

### Sommaire :

- \* L'édito du Maire
- \* Votre commune sur le Web
- \* Compteurs d'eau
- \* Atelier théâtre
- \* Conseil municipal
- \* Immobilier
- \* Point-justice
- \* Salon Bien-Être
- \* CCAS
- \* Bibliothèque
- \* CMJ
  
- \* Familles Rurales
- \* Football-Club
- \* Jeunesse diorsaise
- \* Souvenir Français
- \* Comité des fêtes
- \* Club de pétanque
  
- \* Élu
- \* Quizz

### L'édito du Maire

Déjà trois années que vous nous avez fait confiance en plaçant notre bulletin dans l'urne le dimanche 17 mars 2020, même si nous avons attendu trois mois pour la composition finale du Conseil Municipal.

Ensemble, collectivement nous travaillons à mettre en place les projets que nous vous avons proposé. Nous venons de voter notre quatrième budget en ayant comme seul souci de limiter les dépenses de notre commune dans ces temps si difficiles pour les finances publiques. Malgré tout, nous poursuivons l'aménagement de nos quartiers (voir la rubrique sur nos projets pour 2023), aucun emprunt n'est prévu et la dette de la commune diminue.

Les taxes communales ne devraient subir aucune augmentation, comme les repas à la cantine, même si votre impôt local devrait subir l'inflation de 7% dûe à la revalorisation de la part de l'État.

En 2023, nous allons réfléchir sur la rénovation énergétique de nos bâtiments en vue de consommer encore moins. L'éclairage public sera 100% LED au cours du premier semestre. Les associations se sont vues accorder des subventions à hauteur des années précédentes. Cet effort étant tourné plus spécialement vers nos jeunes que j'invite à nous contacter pour améliorer leurs moments sportifs, culturels ou de loisirs et combattre ainsi l'oisiveté. Notre commune de 766 habitants bouge, je souhaite qu'elle vive et à moins de 500 jours d'un événement sportif mondial à quelques kilomètres, commençons à réfléchir pour donner une image de Diors positive et sportive.

Téléphone Mairie: 02 54 26 01 61

Ouverture : lundi, mercredi, vendredi

de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mardi de 13h30 à 17h30

Jeudi : fermée au public

Permanence des élus : samedi de 9h30 à 11h30

Téléphone : 06 33 57 51 01    06 71 43 60 69

La municipalité communique avec vous par les biais suivants :

Site internet :

<http://www.commune-diors.fr>

<http://www.facebook.com/communedediors>

### INFORMATIONS MUNICIPALES

### COMPTEURS D'EAU :

La société SUEZ vous informe qu'elle va procéder au renouvellement des compteurs d'eau sur la commune par un agent de cette société à partir du 03 avril 2023.

### ATELIER THÉÂTRE :

La saison de l'atelier théâtre des enfants se clôturera par une représentation le mercredi 5 juillet à la salle des fêtes de Diors à une heure qui vous sera communiquée ultérieurement.

## CONSEIL MUNICIPAL :

Lors de la séance du 16 mars 2023, le conseil a décidé des travaux à venir en 2023 :

Passage aux leds de 88 points d'éclairage de la commune.

Insonorisation du restaurant scolaire.

Changement d'huissieries aux vestiaires du foot.

Rénovation et travaux sur des bornes d'incendie.

Rénovation de locaux de la mairie (couloir et salle du conseil).

Poursuite des travaux de rénovation de la salle des fêtes (peintures extérieures).

Élagage des arbres (mairie et chapelle).

Broyage de fossés.

Travaux de voirie (trottoirs aux entrées du bourg).

Plate-forme devant les ateliers municipaux.

Mise aux normes des parkings et réaménagement de la place Mis et Thiennot.

Attendue depuis des années, la voie de décélération au carrefour de la RD 925 et la rue des Châtaigniers débutera deuxième quinzaine d'avril. Soyez prudents à l'approche du chantier.



## DÉCLARATION :

Depuis le 1er janvier 2023, les propriétaires de biens immobiliers sont tenus de faire auprès du service des impôts, une déclaration d'occupation et/ou de loyer et ce avant le 30 juin 2023.

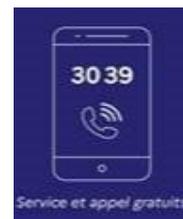
Renseignements sur le site [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr) (onglet gestion des biens immobiliers).

## POINT-JUSTICE de L'INDRE :

Sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public et placée sous la présidence du Président du Tribunal Judiciaire de Châteauroux, il associe des partenaires publics (État – Région – Département – Commune) à des partenaires privés (Ordres des Avocats – Caisse des Règlements Pécuniaires – Chambre Interdépartementale des Huissiers et des Notaires – Associations). Le point-justice de l'Indre est issu d'une convention signée le 11 octobre 2001. Il a pour mission essentielle, de définir une politique d'accès au droit dans le département de l'Indre, de piloter et coordonner les actions en matière d'aide à l'accès au droit.

L'accès au droit contribue au renforcement de la cohésion sociale en permettant à chaque citoyen de faire valoir ses droits et de connaître ses devoirs. L'accès au droit, c'est aussi appréhender les situations conflictuelles avant la création de litiges et de favoriser leur résolution amiable. Il constitue un cadre privilégié pour mettre en œuvre les mesures de médiation et de conciliation judiciaire en matière civile.

Pour de plus amples renseignements adressez-vous au 3039 (service et appel gratuits).



## SALON du BIEN-ÊTRE :

La commune organise le dimanche 16 avril de 10h00 à 18h30 à la salle des fêtes de Diors, son **1er Salon du Bien-Être**. Une vingtaine d'exposants sera présente pour vous renseigner, vous dorloter autour de trois pôles : le pôle santé et bien-être, le pôle beauté et le pôle création.

Une restauration sera prévue également sur le temps de midi.

Retenez bien la date et soyez curieux !



## CCAS :



Venez passer un agréable moment les jeudis après midi de 14h à 17h à la salle des associations pour une partie de belote, tarot, triominos, etc..., et partie de pétanque aux beaux jours.

N'hésitez pas à venir vous retrouver autour d'un café et d'une friandise.

## **BIBLIOTHÈQUE :**

Les matinées « Jeux de société » se poursuivent à la bibliothèque. Alexandra et Élodie vous attendent le 1er samedi de chaque mois pour partager des moments de jeux en tous genres.

Une journée « Jeux de société » en famille est envisagée au mois de juin. Nous vous tiendrons informés. Un échange est prévu durant les vacances d'avril avec la Bibliothèque Départementale de l'Indre afin de renouveler les livres en prêt. Vous pourrez donc venir choisir vos ouvrages après les vacances et découvrir les nouveautés !

Rappel des horaires :

Mercredis de 16h à 18h (Alexandra De Pinho)

Vendredis de 16h 30 à 18h (Béatrice, Évelyne, Élodie et Alexandra V)

1er samedi de chaque mois (Alexandra V. et Élodie)



## **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :**

Le mandat des élus au C.M.J. prenant fin aux prochaines vacances d'été, de nouveaux candidats seront à élire en septembre ou octobre. N'hésitez pas à présenter votre candidature auprès de la mairie.

## **NOUVELLES DES ASSOCIATIONS**

### **FAMILLES RURALES :**



Pour ce 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, l'association Familles Rurales de Diors vous propose son traditionnel vide grenier le dimanche 14 mai ainsi que la randonnée de Pentecôte le lundi 29 mai. De plus, l'association a organisé un voyage à Madère de 8 au 15 juin qui est d'ores et déjà complet.

Les différentes activités (marche, gym douce ou gym volontaire) sont toujours ravies d'accueillir de nouveaux membres, alors il n'est pas trop tard pour les rejoindre !

### **FOOTBALL CLUB de DIORS :**

#### **Agenda sportif :**

- Un tournoi jeune sera mis en place le dimanche 25 juin.
- Un tournoi senior se déroulera en juin (date à confirmer) .
- Championnat : Match de l'équipe 1ère à Diors les samedis à 19h :  
15 avril : Montgivray(36), 6 mai : Massay(18), 13 mai : Le Richelais(37),  
dimanche 4 juin à 15h : Descartes(37)



#### **Agenda extra-sportif :** Nos animations ont lieu à la salle des fêtes de Diors :

- Soirée dansante le 22 avril.
- Assemblée sportive le 1er juillet.

Informations à retrouver sur nos réseaux sociaux : Facebook et instagram (FC Diors).

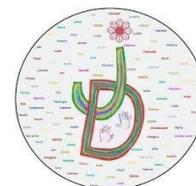
### **JEUNESSE DIORSAISE :**

Rendez-vous le 9 avril à la Tour de Diors pour une animation Pâques, avec viennoiseries, boissons chaudes et tombola sur place. Les enfants pourront partir à la chasse aux chocolats, se faire maquiller et plein d'autres surprises sur place.

Sans inscription, carte bleue acceptée.

Nous souhaitons aussi organiser un repas-intergénération dans le mois de juin, qui aura pour objectif de regrouper toutes les générations autour d'un repas pour pouvoir échanger sur les différentes expériences de chacun.

De nombreux projets seront à venir dans l'année en espérant vous retrouver nombreux à nos événements.



[jdiorsaise@gmail.com](mailto:jdiorsaise@gmail.com)

Facebook : Jeunesse Diorsaise

## SOUVENIR FRANÇAIS :



### Appel à volontaires!

Le Souvenir Français Diors/Vouillon a élu un nouveau bureau depuis fin 2022.

Mais au fait, que fait l'Association ?

Le Souvenir français est une association fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique depuis le 1er février 1906. Elle a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, qu'ils soient français ou étrangers.

À ce titre, nous entretenons les stèles et certaines tombes, en effectuant un "nettoyage de printemps". Les stèles concernées sont celles des routes de Vouillon et de Mâron, dans la forêt.

Pour cela, toutes les bonnes volontés sont invitées à se manifester auprès du secrétaire de l'Association.

Une date sera définie afin de convenir au plus grand nombre.

Verre de l'amitié offert à l'issue.

Une cérémonie commémorative aura lieu le dimanche 8 août 2023.

Contact au 06 74 97 02 71 ou [steven.ottan@laposte.net](mailto:steven.ottan@laposte.net)

## COMITÉ DES FÊTES :

La fête des voisins aura lieu le vendredi 02 Juin 2023 en fin de journée.

Des précisions seront apportées en temps voulu.



## CLUB DE PÉTANQUE :



Le club de pétanque organise la dernière journée de championnat UFOLEP le 18 juin au boulodrome de Châteauroux. À l'issue, pendant le verre de l'amitié offert par la municipalité de Diors, il sera annoncé la liste des équipes qualifiées pour le championnat de France qui se déroulera à COUËRON en Loire-Atlantique les 8 et 9 juillet.

## ÉLUS

**Christophe MOULIN** : Conseiller municipal depuis 2014. J'ai 44 ans, marié (à Gaëlle) et père de 3 enfants (Pénélope, Anaëlle et Audrick).

Nous avons choisi d'habiter à Diors en 2005, une commune dynamique avec son école et ses nombreuses associations sportives et culturelles.

Très rapidement, j'ai eu envie de m'investir dans la vie communale à la création du comité des fêtes puis en tant que conseiller municipal. Je travaille depuis 25 ans dans une PME informatique qui développe des logiciels au sein de laquelle j'ai la chance d'effectuer de multiples missions (responsable commercial, chef de projet et formateur).

Je suis également passionné du monde sous-marin et encadrant fédéral dans ces disciplines.

Par mon métier et mes affinités, je me suis naturellement inscrit au service des commissions « finances », « travaux » et « vie associative » de la municipalité.



**RÉPONSES au QUIZZ** : (du bulletin municipal « Le Diorsais » n°33 page 30)

Réponse 1 : Domaine de Fourches, rue des Châtaigniers.

Réponse 2 : Steven OTTAN.

Réponse 3 : Mr CÉRÉMONIE, Secrétaire de mairie.

Réponse 4 : 1944.

Réponse 5 : Il a été bombardé par les avions américains.

*Vous avez des idées, des suggestions,  
des remarques, des doléances, n'hésitez pas, nous sommes à votre écoute...*